



COMMUNE DE FREISSINIÈRES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 OCTOBRE 2024
DÉLIBÉRATION N° 2024-74

CONSEILLERS EN EXERCICE : 10

Conseillers présents : 7

Conseillers absents : 3

Conseillers représentés : 3

Pour : 10

Contre :

Abstention :

L'an deux mille vingt-quatre, le quatorze octobre à dix-huit heures trente le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 07 octobre, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

Présents : ARDUIN Annie - BERTHALON Jérôme - BOISSET André - BOISSET Philippe - BOISSET Vincent - DRUJON D'ASTROS Cyrille - LATIL Jessica - LEJEUNE Laurent - MESTRE Françoise - SEGOND Éric.

Absents : BOISSET Vincent - LATIL Jessica - LEJEUNE Laurent

Pouvoir : BOISSET Vincent à SEGOND Eric - LATIL Jessica à BERTHALON Jérôme - LEJEUNE Laurent à Philippe BOISSET

Secrétaire de séance : BERTHALON Jérôme

Objet MUR DU CIMETIERE DE VILLE - DEMANDE DE SUBVENTION
DEPARTEMENT DES HAUTES-ALPES

Monsieur le Maire rappelle aux Membres du Conseil Municipal que le mur d'enceinte du cimetière de Ville nécessite des travaux de rénovation. Monsieur le Maire propose de solliciter des aides auprès du Département des Hautes-Alpes selon le plan de financement suivant :

Montant du programme HT :	69 726.63 €
DETR 2023 (30%) :	20 917.99 €
Département (50%) :	34 863.13 €
Autofinancement :	13 945.33 €

Envoyé en préfecture le 15/10/2024

Reçu en préfecture le 15/10/2024

Publié le

ID : 005-210500583-20241014-202474-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

Approuve l'exposé du Maire

Approuve le plan de financement tel que détaillé ci-dessus

Autorise le Maire à solliciter des aides auprès du Département des Hautes-Alpes.

Autorise le Maire à effectuer les démarches nécessaires à ces travaux.

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

Pour Extrait Conforme
Le Maire
Cyrille DRUJON D'ASTROS



Pour le Maire et par délégation
Monsieur Eric SEGOND
1^{er} adjoint au Maire.